



Problèmes paris sportifs

Par **amonako**, le **19/06/2013** à **19:26**

lettre envoyé à la française des jeux: Ayant une réclamation à formuler sur mes jeux Parions sport (française des jeux) y a quelques mois maintenant le 24 février, je valide aux alentours de 15h15/15h20 plusieurs tickets combinés Parions sport sur 8 matchs (en 8 sur 8) se déroulant tout au long du week end, avec le 1er match censé débiter à 15h30 dont la validation s'effectue jusqu'à 15h25 (match de football basket femmes no 661 N.Orenbourg(F) - Sp.Vidnoje(F). Après avoir validé mes tickets, je rentre chez moi et en me connectant à internet, je constate avec stupéfaction que ce match vient de se terminer alors qu'il est même pas 15h30. Après quelques minutes de doutes et d'interrogations pour savoir s'il s'agissait vraiment du bon match et pas d'un lever de rideau ou autres, je me décide à contacter par téléphone la FrançaiseDesJeux, j'explique que le match censé débiter à 15h30 est déjà fini, la personne qui me répond me demande mon nom et mes coordonnées, et me dit qu'ils sont déjà au courant du problème et que ce match sera considéré nul avec une cote ramenée à 1 comme ils le font toujours dans ces cas là (ce qui est logique et juste). La journée se poursuit et tous mes autres résultats sont gagnants. Ce vendredi là, le résultat du match no 661 restera en suspens sur le site internet fdj.fr, me confirmant que le résultat du match n'est pas entériné et qu'il y a bien un souci avec ce match). Mais le lendemain samedi, le résultat du match apparaît alors sur le site internet fdj.fr et je recontacte donc la fdj par téléphone, on me demande à nouveau mon Nom, avec lequel la dame qui me répond retrouve l'objet de mon appel de la veille, je lui demande à nouveau comment sera considéré le résultat du match en question, et après être allé se renseigner auprès d'un de ses superviseurs, elle me confirme de nouveau que le résultat sera annulé avec cote ramenée à 1, et que je n'ai pas besoin de refaire de tickets car ceux déjà validés restent en course. Sachant qu'il ne me reste que 2 matchs à jouer pour gagner et que ma confiance sur ces 2 derniers pronostics est grande, j'insiste lourdement en précisant que le résultat est désormais apparu normalement sur le site internet et non pas comme "annulé", mais on me répond que le site n'est pas à jour et que c'est "sur et certain" que le match no 661 sera annulé, le match s'étant terminé avant même la fin de

validation. Les 2 derniers matchs se déroulent et mes 2 pronostics sont encore gagnants! Comme tous mes tickets sont des combinés 8sur8 , mes gains s'élèveraient alors à près de 9500€! Mais évidemment le surlendemain, en vérifiant mes tickets auprès de mon buraliste, ceux ci sont annoncés perdants alors que ma seule erreur est sur le match 661, celui qui était déjà terminer au moment ou je validait mes tickets et sur lequel il aurait du etre impossible de jouer. Je recontacte à nouveau la FDJ, cette fois lorsqu'on me demande mon nom, on ne me retrouve pas sur leur ordinateur (comme par hasard) mais je réexplique mon problème et on me répond que l'unique solution est d'envoyer mes tickets originaux au service client fdj pour une étude du dossier.

Mes appels au service fdj: -vendredi 24/02 à 15h35 (ligne saturée)
-vendredi 24/02 à 15h58 (durée de l'appel 5min)
-samedi 25/02 à 14h26 (ligne saturée)
-samedi 25/02 à 17h50 (durée de l'appel 9minutes)
-lundi 27/02 à 19h17 (durée de l'appel 15min)

J'avais également écrit 1 e-mail le vendredi 24 et on me répondra quelques jours plus tard:

Conformément au règlement général de Parions Sport, voici l'article 5.3 précisant ce cas :

Si l'heure d'une manifestation sportive est avancée, les cotes des pronostics sont maintenues mais l'heure de fin de validation est modifiée en fonction du nouvel horaire.

Si la manifestation sportive a déjà commencé au moment où le nouvel horaire est connu de la Française des Jeux, les prises de jeu ne sont plus autorisées et les cotes en vigueur lors des prises de jeu réalisées par les joueurs avant le commencement de la manifestation sportive sont maintenues.

La Française des Jeux se réserve le droit d'annuler les pronostics des combinaisons de tous ou certains des paris enregistrés après le début de la manifestation sportive.

Cet article de règlement est plutôt ambigu et dit qu'en gros la fdj peut décider d'annuler ou pas sans règle vraiment précise contrairement à ce qui m'avait été dit au téléphone (hum) mais il y a plusieurs choses qui ne sont pas valables dans le cadre du match no 661:

-Premièrement, l'heure du match n'a absolument pas été avancée, il s'est déroulé comme initialement prévu à 19h heure locale, soit 14h heure française, et donc il ne s'agit pas d'une rencontre avancée mais plutôt d'une erreur de la part de la fdj au niveau horaire de validation.

-La française des jeux était déjà au courant du problème lorsque je les ai appelé la 1ere fois.

- j'ai parcouru leur règlement et découvert un article dont on s'est bien passé de me parler:

article 5.4. Tout pari ou pronostic n'ayant pas de résultat sportif possible ou dont le résultat est déjà connu est annulé.

Hors dans mon cas le résultat était déjà connu au moment ou je validais mes paris puisque le match avait démarré à 13h30 heure française! (l'écart de point était même déjà sensible à la fin du 3ème quart temps), et quoiqu'il en soit il aurait du etre impossible de valider des jeux sur ce match à partir de 13h25! ce match aurait bien du etre annulé mais il n'en a rien été! Le même jour une autre erreur s'était produite sur un autre match, le no 663 GA Kosice (F) - Ekaterinbo.(F) pour lequel l'handicap avait d'abord été inversé, mais ce match sera lui bel et bien annulé dans la foulée avec cote ramenée à 1. (logique aussi puisque l'handicap avait d'abord été donné à 'équipe outsider')

La fdj m'a répondu en me disant que le match avait été avancé en dernière minute, se dédouanant de toute responsabilité... alors qu'il s'agit d'un manque de vigilance (pour ne pas dire d'incompétence, le trader ayant fait 2 erreurs ce jour là) sur l'horaire du match (oubli de décalage horaire) , mais à qui peut on faire croire qu'un match de ligue des champions de basket qui s'est joué devant 4500 personnes, certains médias dont des télévisions, puisse etre avancé comme ça a la dernière minute? évidemment que non....

Après avoir fait une lettre de mise en demeure auquel j'ai reçu une réponse qui était toujours la même, que dois je faire aujourd'hui? qui dois je consulter comme avocat? (spécialité). Selon vous est il utile de se battre face à une multinationale aux 12 milliards de chiffres d'affaire et qui a sans doute une foule d'avocat sous la main?